

Instructions relatives à la rédaction du Rapport annuel 2009 des coordonnateurs résidents

A. Introduction

Le système des coordonnateurs résidents s'efforce de regrouper les institutions de l'ONU de manière à améliorer l'efficacité et le rendement de leurs activités opérationnelles au niveau national. Le Rapport annuel des coordonnateurs résidents est un rouage essentiel du processus de responsabilisation et des activités opérationnelles axées sur les résultats. Ces instructions visent à s'assurer que sont satisfaits tous les impératifs de coordination et de collaboration sur le terrain, conformément aux directives du Secrétaire général, notamment en matière de financement et de coordination.

Le Rapport annuel fournit l'occasion aux équipes de pays de l'ONU, sous la direction des coordonnateurs résidents, d'examiner leurs **résultats collectifs**, de partager les bonnes pratiques de planification et de priorités du développement national, d'améliorer leurs méthodes de planification et de définir la nature du soutien qu'elles devront recevoir du Siège, des équipes de direction régionale et des équipes régionales du Groupe de l'ONU pour le développement. Le Rapport annuel permet également aux équipes de pays en transition de clarifier les méthodes de travail utilisées et les résultats obtenus en coopération avec les acteurs du maintien de la paix, de la consolidation de la paix, politiques et humanitaires de l'ONU, conformément à la décision du Secrétaire général sur l'intégration publiée en juin 2008. (1)

Depuis 2008, le format du Rapport annuel des coordonnateurs résidents est calqué sur le modèle d'évaluation et de notation des coordonnateurs régionaux, du département des opérations, des coordonnateurs humanitaires et sur celui des équipes de pays de l'ONU dans un effort de simplification des systèmes de planification et d'établissement des rapports. Ce format facilite ainsi l'**identification des cinq principales activités planifiées axées sur les résultats du plan de travail** que les coordonnateurs s'engageraient à mener à bien en 2010, et sur la réalisation desquelles ils seraient notés. Les équipes de direction régionale et du Groupe de l'ONU pour le développement vous enverront prochainement un message détaillant le système d'évaluation; en attendant, les méthodes d'établissement de rapports et de planification sont esquissées ci-après.

La date limite de rédaction des rapports est le vendredi 26 février 2010. Tous les éléments du rapport devront être présentés sous sa version électronique au Bureau de la coordination des activités de développement selon le modèle en ligne. Les équipes de pays de l'ONU devront en outre envoyer des exemplaires de la Lettre d'introduction au Secrétaire général (expliquée ci-dessous).

B. Objectif du Rapport annuel des coordonnateurs résidents:

- Permettre aux équipes de pays de l'ONU d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des principales activités planifiées axées sur les résultats des équipes de pays et les résultats des activités de coordination

du PNUAD; identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises en matière de coordination et de programmation commune; et planifier les principales activités axées sur les résultats en 2010, en mettant l'accent sur les contributions des équipes de pays de l'ONU à l'évaluation de leurs efforts de responsabilisation croissante.

* Collecter des informations et des données précises pour enrichir les débats et manifestations à venir et pour fournir au Secrétaire général, à l'ECOSOC et aux Etats Membres de l'ONU des éléments sur les progrès réalisés dans la réforme de l'ONU.

* Permettre au Bureau de la coordination des activités de développement (1) d'informer les donateurs comme il convient sur l'utilisation des fonds en 2009; et (2) de mobiliser et d'affecter les fonds du Soutien 2010 aux coordonnateurs résidents et des activités de coordination de pays de l'ONU.

- **C. Esquisse du Rapport annuel 2009 :**

Le Rapport comporte les sections suivantes :

1. Données essentielles relatives aux équipes de pays;
2. Lettre d'introduction, soulignant les progrès accomplis dans la réalisation de la réforme de l'ONU, les principaux résultats obtenus, les bonnes pratiques et les leçons apprises;
3. Tableau 2009 des résultats et de l'utilisation des fonds, et établissement du rapport d'évaluation et de notation;
4. Plan de travail 2010 et planification du processus d'évaluation et de notation;
5. Bonnes et mauvaises pratiques et méthodes de coordination

Add.1 Données essentielles relatives aux équipes de pays

Cette section réunit les informations et données relatives à la composition des équipes de pays de l'ONU, aux capacités de coordination et aux progrès accomplis sur certains aspects de la réforme de l'ONU. Ces informations permettent: a). de fournir les éléments indispensables au processus d'évaluation et de notation; b). servir de référence au Rapport annuel du Secrétaire général à l'ECOSOC sur les coûts/avantages du système des coordonnateurs résidents; c). d'aider à évaluer les besoins minimaux de fonctionnement des bureaux des coordonnateurs résidents par typologie de pays; d). fournir des éléments sur le processus d'Examen triennal complet 2007. Aux fins de comparaison et de calendrier, veuillez indiquer les données 2009 relatives aux personnels et au financement des contrats d'au moins six mois.

L'information qu'il vous est demandée de fournir se présente sous la forme d'options et de cases à cocher dans un souci de vous faciliter le travail.

Add.2 La lettre d'introduction devrait aborder les questions suivantes :

- **Une bref descriptif** des faits saillants en matière de développement ou politique qui ont influé sur les activités des équipes de pays de l'ONU. Ce descriptif ne devrait pas dépasser la demie-page.
- **Progrès notables accomplis dans la réalisation de la réforme de l'ONU.** Résumez deux ou trois réalisations notables dans la réforme de l'ONU, en particulier dans les domaines suivants : (i). actions de soutien aux processus de développement national; (ii). concours apporté aux gouvernements dans la réalisation de la Déclaration du millénaire et des OMD; (iii) progrès dans le soutien accordé conjointement par les équipes de pays de l'ONU aux activités de leurs partenaires nationaux dans le développement des capacités et l'utilisation plus efficace de l'aide; et (iv) expériences de programmation commune, notamment l'approche harmonisée des transferts monétaires; (v) progrès dans les résultats obtenus en coopération avec les acteurs du maintien de la paix, de la consolidation de la paix, politiques et humanitaires de l'ONU, conformément à la décision du Secrétaire général de juin 2008 sur l'intégration (le cas échéant) et autres faits notables dans le domaine de la coordination.
- **Faits marquants dans la réalisation des objectifs du PNUAD** (s'inspirant de votre examen annuel des activités du PNUAD). Cette section devrait également prouver l'incidence de la réforme de l'ONU sur la programmation commune de l'Organisation.
- **Principaux éléments de la présentation du plan de travail 2010** et la manière dont ils sont liés aux sujets de préoccupation actuelle des opinions nationales; et
- **Recommandations**, le cas échéant, en matière de changements de politique, de règles et de règlements.

La lettre ne devrait pas dépasser les cinq (5) pages.

Add.3 Résultats et utilisation des fonds 2009 et rapport d'évaluation

Le tableau *des résultats et de l'utilisation des fonds 2009* comprend deux volets : 1). *Taux d'exécution des objectifs du PNUAD* et 2). *Résultats de la coordination*. Le deuxième volet du tableau en ligne inclut les activités des équipes de pays de l'ONU figurant dans le plan de travail 2009, permettant aux bureaux de pays de n'avoir à soumettre que leurs résultats par rapport à ces activités.

Ce tableau est similaire au plan de travail 2008 à l'exception des quelques légères modifications suivantes:

- Dans la deuxième partie : Résultats de la coordination, figurant dans la section Programmation PNUAD/commune, une nouvelle rubrique intitulée "Activités de planification en collaboration avec les acteurs du

maintien de la paix, de la consolidation de la paix, politiques et humanitaires” a été ajoutée pour refléter les activités dans ce domaine.

- Dans la section Approche harmonisée des transferts monétaires, la formulation a été changée à “l’état de la mise en œuvre/de conformité du pays avec la phase de lancement ou d’application effective de l’approche harmonisée des transferts monétaires”, pour indiquer que la phase de lancement est achevée et que la plupart des pays devraient en être à la phase d’application.

Les domaines d’activité devant figurer dans les rapports de l’Examen triennal complet sont soulignés en **caractères gras**. Veuillez ne rendre compte que des résultats fixés conjointement par les équipes de pays de l’ONU (même si leur exécution peut être le fait d’une seule institution). Les équipes de pays doivent obligatoirement rendre compte de toutes leurs activités prévues dans la section des résultats de la coordination, y compris celles figurant dans leur plan de travail de l’année dernière, même si leurs objectifs n’ont pas été atteints. Il sera utile de savoir pourquoi les activités prévues n’ont pas été menées à bien de manière à identifier les carences et les obstacles dans la réalisation de la réforme de l’ONU. Enfin, les équipes de pays sont invitées à rendre compte des activités non prévues au début de l’année, mais qui ont été lancées par la suite et auxquelles les équipes de pays ont consacré de gros efforts.

Des modèles en ligne ont été rendus faciles d’utilisation, suite aux suggestions présentées par les personnels sur le terrain. Les formats en ligne seront accessibles **dès le début de janvier 2010**.

Nous invitons les pays qui ont achevé le processus d’examen annuel du PNUAD à télécharger les rapports comme partie intégrante du Rapport annuel des coordonnateurs résidents sous la section des autres documents. La note d’orientation des équipes de pays de l’ONU sur l’examen annuel du PNUAD offre des informations supplémentaires.

Etablissement du système d’évaluation 2009 : Afin de simplifier encore le processus d’établissement du rapport annuel des coordonnateurs représentants et le système d’évaluation, un modèle de rapport sur les cinq principales activités axées sur les résultats prévues au début de l’année est désormais en ligne, comme partie intégrante du rapport annuel. L’affichage devrait vous aider à remplir les documents simultanément, réduisant ainsi le temps consacré à cette tâche. Dans un souci de simplification supplémentaire et s’inspirant d’une leçon apprise des années précédentes, vous remarquerez que seuls les coordonnateurs résidents, les coordonnateurs humanitaires et le Département des opérations sont invités à rendre compte des cinq principales activités prévues axées sur les résultats, le rapport des équipes de pays de l’ONU sur cette question ayant été supprimé. Ces dernières continueront néanmoins d’être évaluées et recevront les réactions des équipes des directeurs régionaux et du Groupe des Nations Unies pour le développement durant le cycle d’évaluation, mais utiliseront le rapport annuel des

coordonnateurs résidents, l'outil **One80 competency development** et d'autres critères de référence comme éléments d'évaluation. Vos équipes régionales du Groupe de l'ONU pour le développement devraient vous faire parvenir prochainement des informations supplémentaires sur le cycle d'évaluation 2009.

Add. 4 **Plan de travail et planification de l'évaluation**

Le Plan de travail et la planification de l'évaluation 2010 se présentent sous la même forme que l'année dernière; ces documents pourront être complétés simultanément pour simplifier la démarche.

Un tableau à part a été réservé à l'évaluation des principales activités axées sur les résultats par les coordonnateurs résidents, coordonnateurs humanitaires et le Département des opérations. Il n'y a qu'une seule activité principale prévue par domaine d'activité principale, soit cinq au total. Comme pour la section ci-dessus sur l'établissement des rapports d'évaluation pour 2009, les cinq principales activités planifiées ne relèvent que du ressort des coordonnateurs résidents, des coordonnateurs humanitaires et du Département des opérations (et non plus des équipes de pays, comme l'indique le tableau). De nouvelles instructions sur le système d'évaluation seront fournies prochainement par vos équipes régionales respectives des équipes de directeurs régionaux et du Groupe des Nations Unies pour le développement.

Comme précédemment, les thèmes du Plan de travail 2010 sont regroupés suivant les principales activités qui figurent dans le format *des systèmes d'évaluation des coordonnateurs résidents, des coordonnateurs humanitaires, du Département des opérations et des équipes de pays des Nations Unies*. Les cinq principales activités sont les suivantes: 1). **Coordination à des fins de résultats**; 2). **Coordination des préparatifs et des secours d'urgence**; 3). **Promotion de l'ONU et mobilisation des ressources**; 4). **Gestion de la sécurité**; 5). **Institutions non-résidentes**. Une section supplémentaire intitulée **Capacités de coordination des équipes de pays de l'ONU** figure dans le plan de travail. Cette section permet aux équipes de pays de prévoir et de solliciter des financements du Soutien au coordonnateur résident et des fonds de l'ONU pour la coordination de pays à des fins de formation et de rémunération des personnels de coordination dans le bureau des coordonnateurs résidents.

Le plan de travail fournit aux équipes de pays une liste des principaux domaines d'activités relatives à la réforme de l'ONU visant à susciter des recommandations sur une collaboration plus étroite entre les institutions onusiennes. **Veillez noter que les équipes de pays ne sont pas tenues à travailler sur toutes ces questions dans une année donnée**. Elles sont censées établir leurs propres priorités de travail, à l'exception des activités prévues qui sont soulignées en caractères gras. La présentation est aussi plus souple: elle autorise les équipes de pays à sélectionner des sujets pas forcément inscrits sur la liste, en leur offrant la possibilité de choisir la rubrique "autre" dans chaque domaine d'activité. Le plan

de travail comprend une rubrique intitulée **soutien supplémentaire indispensable du Siège et/ou d'autres structures régionales** sollicité par les équipes de pays pour améliorer l'efficacité de leurs activités planifiées. Ces données seront utilisées lors des réunions d'examen régionales des rapports annuels des équipes régionales des équipes de directeurs régionaux et du Groupe de l'ONU pour évaluer la nature du soutien technique nécessaire et le diriger là où il fait le plus défaut.

Enfin, le plan de travail 2010 comprend un tableau Résultats et utilisation des fonds pour l'année prochaine, permettant ainsi aux équipes de pays de n'avoir à remplir qu'un seul tableau.

Add. 5 Bonnes et mauvaises pratiques et méthodes de coordination

Les équipes de pays sont invitées à définir et à rendre compte d'une ou deux activités de coordination qui ont contribué de manière décisive à améliorer l'efficacité et le rendement des opérations et à renforcer l'impact du travail de l'ONU en faveur du développement (par exemple, réalisation des objectifs conjoints du PNUAD, participation des équipes de pays de l'ONU à la formulation des stratégies de développement au niveau national, à la stratégie pour la réduction de la pauvreté, aux programmes communs, etc.). Ces pratiques de coordination efficaces et/ou innovantes pourront être partagées avec d'autres équipes de pays pour être éventuellement reproduites. Les équipes de pays sont par ailleurs invitées à indiquer les actions de coordination qui ont au contraire eu pour effet d'alourdir le fardeau des coûts de transaction des institutions onusiennes et de leurs interlocuteurs nationaux, de manière à pouvoir procéder à des corrections. Les commentaires sur cette question devront être présentés sous la forme qui suit pour faciliter la comparaison systématique et l'apprentissage des expériences passées.

Pratiques de coordination	Résultats	Recommandations au Bureau de coordination des des activités de développement
----------------------------------	------------------	---

Décrire la pratique et l'objectif suivi	Efficacité/Economies ou coûts croissants découlant de la pratique de coordination	Recommandations
	a. Coûts de transaction	
	b. Réalisations	
	c. Leçons apprises	

D. Calendrier

Les dates-limites fixées pour la rédaction des Rapports annuels des coordonnateurs résidents (à l'exception du processus d'évaluation des coordonnateurs résidents, des coordonnateurs humanitaires et du Département des opérations) sont comme suit:

Novembre- décembre

2009 : Examen annuel du PNUAD des résultats par groupes de thèmes (le cas échéant)

Décembre 2009 -

janvier 2010 : Réunion d'examen annuel/retraite des équipes de pays pour étudier les principaux résultats(PNUAD), les leçons apprises et les plans de l'année suivante.

26 février 2010 Remettre les Rapports annuels en ligne des coordonnateurs résidents

Mars-mai 2010 Réunions d'évaluation des rapports annuels et des activités de l'ONU par les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement, les équipes de directeurs régionaux et le Groupe des Nations Unies pour le développement.

Examen des pratiques et méthodes de coordination présentées par les groupes de travail des équipes de pays et du Groupe des Nations Unies pour le développement aux fins d'analyse ultérieure, de compilation et de dissémination sur le site Web du Groupe de l'ONU pour le développement.

E. Allocation de fonds et rapport ATLAS

Une première allocation de fonds destinée à renforcer les capacités de coordination de pays sera mise à la disposition des équipes de pays de l'ONU en décembre 2009. Une deuxième tranche sera versée en avril 2010, dès la réception et l'examen des plans de travail par les équipes régionales des équipes de directeurs régionaux, du Groupe des Nations Unies pour le développement et le Bureau de la coordination des activités de développement. Le montant des fonds accordés sera fonction de la capacité minimale de coordination requise dans le Bureau du coordonnateur résident et des décaissements précédents. Un financement supplémentaire sera accordé aux pays en transition et aux pays qui couvrent d'autres pays et bureaux auxiliaires dans le cadre des fonctions du coordonnateur résident.

S'agissant du rapport budgétaire relatif aux activités internes d'ATLAS en 2010, les équipes de pays de l'ONU seront invitées à lancer dans le cadre d'ATLAS, comme l'année dernière, jusqu'à six projets consacrés aux cinq principaux domaines d'activités

axées sur les résultats et à la section sur les capacités de coordination des équipes de pays de l'ONU. Il faudra, dans le cadre de chaque projet, fixer des objectifs précis. Cet exercice a pour but de renforcer la cohésion entre les pays et de permettre au Bureau de la coordination des activités de développement d'informer les pays donateurs de l'utilisation plus efficace des ressources.

Le Plan de travail 2009 vous permet de choisir parmi les principaux domaines d'activité ou activités suivants :

Domaine d'activité principal 1 : Coordination/Travail d'équipe axé sur les résultats

1. Contribution de l'ONU au plan de développement national/DSRP
2. Coordination et gestion de l'aide/Suivi de la "Déclaration de Paris"
3. PNUAD/Programmation commune
4. Programmes conjoints
5. AHTM
6. Egalité entre les sexes
7. VIH/sida
8. Droits de l'homme
9. Services et locaux communs
10. Autre

Domaine d'activité principal 2 : Coordination des préparatifs et des secours d'urgence

11. Préparatifs
12. Secours d'urgence

Domaine d'activité principal 3 : Campagnes de sensibilisation de l'ONU et mobilisation des ressources

13. Campagnes de sensibilisation et de communication conjointes des équipes de pays de l'ONU
14. Stratégie conjointe de mobilisation des ressources des équipes de pays de l'ONU.

Domaine d'activité principal 4 : Gestion de la sécurité

15. Sécurité

Domaine d'activité principal 6 : institutions non-résidentes de l'ONU

16. Mesures spéciales visant à intégrer les institutions non-résidentes de l'ONU dans les activités des équipes de pays de l'OU.

Capacités de coordination des équipes de pays de l'ONU

17. Renforcement des capacités de coordination des équipes de pays.

Annexe 1 – Données essentielles relatives aux équipes de pays (attaché comme dossier Excel en ligne)

Annexe 2 – Tableau 2009 des résultats et de l'utilisation des fonds et rapports d'évaluation (attachés comme dossier Excel en ligne)

Annexe 3 : Plan de travail 2010 et planification du système d'évaluation (attachés comme dossier Excel en ligne)

Annexe 4 : Base de données des programmes conjoints (attachés comme dossier Excel en ligne).
